

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

04 août 2026

Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce 4e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, sont présents :

Marcel Gagnon, Heather Imhoff, Jeffrey Vauthier, Nancy Skene et Georgette Chapados.

Absent : Michael Hayes

Quorum confirmé sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe Couture.

Également présent, Heather Imhoff, secrétaire en remplacement de Pascal Caron, Directeur général.

2026-08-153

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par le conseiller Jeffrey Vauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Acceptation et suivi du procès-verbal
3. Lecture des comptes
4. Correspondance / Rapports
5. Dons
6. Adoption du Règlement no. 2026-19
Règlement d'emprunt fermé
7. Résolution soumission pour le cyber sécurité (ordinateur) en partenariat avec Hope, Hopetown et St-Godefroi)
8. Résolution pour accepter l'appel d'offre de services de Arpo au montant de 28 399.00\$ + tx (relevé de terrain)
9. Résolution pour la programmation de la TECQ (Rg 2, Route Dow)
10. Résolution pour accepter l'achat de Coldpatch
11. Résolution acceptation des factures travaux Rg4 sur le programme PPA-CE
12. Résolution achat de jeux programme Circonflex

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

13. Résolution pour appel d'offre
services de déneigement des routes
municipales

Varia :
1. Formation ABC du Directeur
2. Pont Kruse, déclaration de conformité
3.

Questions
Fermeture de l'assemblée

2026-08-154 **ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la réunion du 04 août 2026 soit accepté tel que rédigé et lu.

Adoptée

2026-08-155 **COMPTES**

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise les paiements des comptes du certificat 07-2026 au montant de 43 066.34\$ et 07A-2026 au montant de 14 969.84\$ et 07B-2026 au montant 14 254.93\$, soient acceptés et le directeur général est autorisée à les payer.

Adoptée

RAPPORTS / CORRESPONDANCES

Mme Chapados a déposé un rapport explicatif concernant le Service incendie de Paspébiac va débiter les inspections des résidences de la Municipalité pour la prévention incendie en Août et Septembre.

DONS

2026-08-156 **RÈGLEMENT NO : 2026-19 DÉCRÉTANT L'AFFECTION
DE LA SOMME DE 244 290\$ DES SOLDES
DISPONIBLES DU RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 2020-05
EN VUE DE COMBLER LE DÉFICIT CUMULÉ EN 2024
/ 2025 AU MONTANT DE 244 290\$**

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément à l'article 7 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux;

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

ATTENDU que le coût de l'affectation du déficit décrit à l'annexe reçu de l'auditeur de la firme Raymond Chabot Grant Thorton estimé à 244 290\$ \$ en date du 31 décembre 2025, décrite à l'annexe reçu par l'auditeur de la firme RCGT (Annexe 1) jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 07 juillet 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit:

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est, par le présent règlement, autorisé à s'approprier la somme de 244 290\$ afin de combler le déficit cumulé tel qu'expliqué par la firme Raymond Chabot Grant Thorton (voir annexe no. 1) décrit à l'estimation des coûts préparée par la firme Raymond Chabot Grant Thorton en date du 31 décembre 2025 jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante sous l'annexe 1.

ARTICLE 3. Afin de s'approprier la somme de 244 290\$ du solde disponible du règlement d'emprunt fermé, le conseil est autorisé à utiliser les soldes disponibles des règlements suivants pour une somme de 244 290\$.

Règlement	Montant
Règlement 2026-19	244 290\$

Le remboursement des soldes disponibles se fera conformément au tableau d'échéance des règlements dont on approprie les soldes. La taxe spéciale imposée par les règlements mentionnés plus haut et dont on utilise les soldes disponibles est réduite d'autant. Le règlement dont ont utilisent le solde disponible est réduite d'autant.

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

ARTICLE 4. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jeffrey Vautier appuyé par Nancy Skene et adopté à l'unanimité des conseillers présents

QUE le **RÈGLEMENT NO : 2026-19 DÉCRÉTANT L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 244 290\$ DES SOLDES DISPONIBLES DU RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 2020-05 EN VUE DE COMBLER LE DÉFICIT CUMULÉ EN 2024 / 2025 AU MONTANT DE 244 290\$**

Adopté

2026-08-157

RÉSOLUTION AFIN DE DEMANDER UNE SOUMISSION À L'ETREPRISE VERS CONCERNANT LA CYBERSÉCURITÉ.

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vauthier et appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise le directeur de faire un appel d'offres concernant pour le cyber sécurité (ordinateur) en partenariat avec Hope, Hopetown et St-Godefroi.

Adopté

2026-08-158

RÉSOLUTION AFIN D'ACCEPTER LE MANDAT AVEC LES CHOIX DE SECTEUR À RÉPARER.

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le Groupe ARPO pour l'offre de services au montant 28 399.00 + tx.

Adopté

2026-08-159

RÉSOLUTION POUR LA PROGRAMMATION DE LA TECQ (RANG 2 / ROUTE DOW)

Il est proposé par la conseillère Heather Imhoff et appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité mandate le directeur général afin de produire la programmation de la TECQ concernant le Rang 2 et la Route Dow.

Adopté

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

2026-08-160

RÉSOLUTION POUR ACHETER DES SACS DE COLD PATCH SUPPLÉMENTAIRES

Il est proposé par M. Jeffrey Vauthier, appuyé par Mme Nancy Skene et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'achat de cold Patch supplémentaire.

Adopté

2026-08-161

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LES FACTURES POUR LES RÉPARATIONS AU TRÉ CARRÉ (RG 4) AVEC LE PROGRAMME PPA-CE.

Il est proposé par M. Jeffrey Vauthier, appuyé par M Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité que la municipalité assume les frais pour la réparation du tré carré (Rg4) de la municipalité de Shigawake en utilisant le programme PPA-CE.

Adopté

2026-08-162

RÉSOLUTION POUR ACHTER DES JEUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME CIRCONFLEX

Il est proposé par Mme Heather Imhoff, appuyé par M. Jeffrey Vauthier et résolu à l'unanimité que la municipalité achète des jeux avec l'aide financière du programme Circonflex.

Adopté

2026-08-163

RÉSOLUTION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRE CONCERNANT L'OUVERTURE DES ROUTES SAISON 2026-2027 / 2027 - 2028

Il est proposé par Nancy Skene, appuyé par Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Shigawake dépose son appel d'offre sur le site du SEAO pour l'ouverture des routes municipales pour une période de deux ans soit 2026-2027/2027-2028.

Adopté

VARIA

Discussions concernant l'installation d'une toilette chimique près du quai de Shigawake et de contacter M. John Ross président de l'association de la Commission du Havre de Shigawake.

QUESTIONS

2026-08-164

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Marcel Gagnon que la séance soit levée à 19h24.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe,
Pascal Caron,
Maire
Directeur général